

L'emploi trébuche en Ile-de-France au 1^{er} trimestre

Au 1^{er} trimestre 2020, l'emploi salarié privé en Ile-de-France affiche une baisse trimestrielle de 2,1 %, du fait des conséquences de la crise sanitaire qui touche dès la mi-mars 2020 l'ensemble des secteurs. Ainsi, il est observé une baisse de plus de 103 600 emplois durant ces trois derniers mois. L'observation des données de l'emploi, quinze jours après le début du confinement, met principalement en avant les conséquences négatives de cette période pour les salariés détenteurs de contrats précaires. L'intérim concentre ainsi la moitié de la chute de l'emploi avec un repli trimestriel de 39,5 %. Le chômage partiel et les arrêts maladies facilités par les pouvoirs publics ont, dans le même temps, assuré le maintien de l'emploi pour les salariés en contrat à durée indéterminée.

Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une diminution de 36 600 salariés (soit - 0,8 %). Parallèlement, l'emploi national chute plus lourdement (- 1,6 % sur un an).

La masse salariale en Ile-de-France diminue de 2,0 % en glissement trimestriel, hors prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, alors que l'impact de la crise sanitaire ne porte que sur les quinze derniers jours de la période. Cependant, le recours aux dispositifs de chômage partiel et d'arrêts maladies conduit à substituer aux salaires des indemnités non-soumises à cotisations sociales et donc non comptabilisées dans l'assiette salariale, suivie dans cette publication. Les secteurs de la restauration et de l'hébergement, du commerce et de la construction ont notamment eu un recours important à ces dispositifs. Sur un an, la masse salariale cumulée, hors prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, progresse de 2,9 % (+ 1,3 % pour le seul 1^{er} trimestre), soit une progression plus importante que celle observée sur le plan national (+ 2,4 %).

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle de la DPAE à fin avril 2020

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants) - 5,0 %

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants) - 35,6 %

Nombre de CDI (sur 12 mois glissants) - 5,4 %

Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants) - 6,7 %

Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants) - 4,6 %

Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants) 1 301 404

Évolution annuelle à fin mars 2020

Effectifs salariés - 0,8 %

Salaire Moyen Par Tête + 0,5 %

Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées) 4 766 070

Évolution annuelle du 1^{er} trimestre 2020

Assiette salariale + 1,3 %

Source : Urssaf - Acoiss

Chiffre clé

131 000

Nombre de DPAE en moins pour les CDI et CDD de + d'1 mois en avril 2020 par rapport à avril 2019

L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2019, elle a collecté 117 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

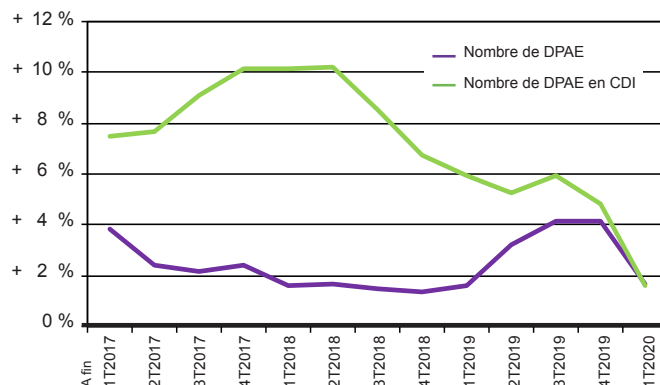
Zoom sur les DPAE, en baisse depuis le début du confinement

À fin avril, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en diminution de 5,0 % sur un an. Les CDD de moins d'un mois baissent de 4,6 % et les CDI diminuent de 5,4 %. Ce recul relativement modéré s'explique par la forte hausse observée durant l'ensemble de l'année 2019*, qui compense pour partie les chutes constatées à fin mars et avril.

Sur le seul mois d'avril, les DPAE hors intérim sont en recul de 72,8 % en comparaison avec celles d'avril 2019. Cette baisse touche de façon quasi-identique l'ensemble des contrats mais le nombre de CDD de plus d'un mois est le type de contrat le plus impacté (- 74,5 %).

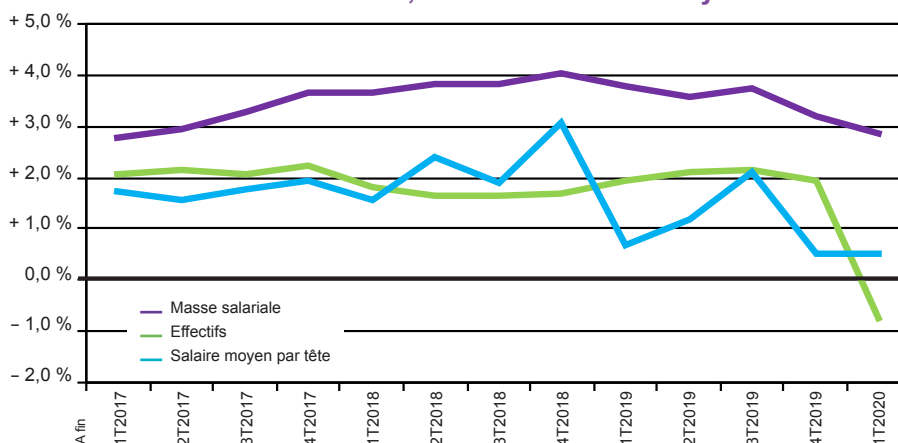
* cf. notre dernière fiche thématique sur les « Déclarations d'embauche en Ile-de-France - Bilan 2019 ».

Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



Source : Urssaf - Acooss

Évolution de la masse salariale, effectifs et salaire moyen



Source : Urssaf - Acooss

AVERTISSEMENT. Le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 307 disponible sur www.acooss.fr. De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.